

**N° 14.11**  
**TRANSFORMATIONS DE POSTES**

**20 MARS 2014**

**SOUS-PREFECTURE DE VIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 27 février 2014, s'est réuni en session ordinaire à St Bonnet de Mure, le 12 mars de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires      Votants : 59

**PRESENTS :**

- ① - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (16)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (11)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Nous avons mis en œuvre depuis plusieurs années une politique forte pour permettre l'avancement du personnel s'étant engagé dans les concours et examens, ou pouvant bénéficier d'un changement de grade à l'ancienneté.

Les règles que nous avons établies, permettent chaque année à des agents de pouvoir bénéficier d'un déroulement de carrière continu et régulier, en fonction des missions exercées.

Pour l'année 2014, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit, en prévision des résultats définitifs des concours ou examens :

Situation ancienne	Situation nouvelle
<u>Filière technique :</u> . 11 postes d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe . 1 poste d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	. 11 postes d'adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe . 1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe
<u>Filière administrative</u> . 1 poste d'adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe . 1 poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe  . 1 poste d'attaché principal	. 1 poste d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe . 1 poste d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> Classe  . 1 poste directeur territorial

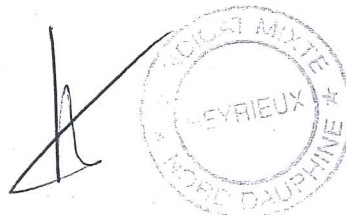
La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 12 mars 2014**

Henri LEVY,  
Président



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'H. Levy'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ MIXTE' at the top, 'HEYRIEUX' in the center, and 'MONTAGNE DAUPHINNE' at the bottom, with a small star on the right side.